

PACTE AUTONOMIE DOMICILE



#11 : Mobiliser les acteurs de l'autonomie sur les enjeux environnementaux

Quel est le problème ?

Contrairement aux enfants et aux ménages, les personnes âgées ou en situation de handicap ne sont pas considérées par les pouvoirs publics comme une cible prioritaire de la transition écologique. Pourtant, accompagnées par un service d'aide à domicile, elles aussi peuvent agir en faveur de l'environnement, notamment à travers leurs choix en matière d'aide à l'autonomie :

- Utilisation de produits naturels pour l'entretien de leur logement,
- Achat d'équipements techniques reconditionnés plutôt que du matériel neuf,
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur,
- Réalisation de travaux de rénovation énergétique pour un meilleur confort thermique et une moindre déperdition énergétique dans le cadre de l'adaptation des logements.

Dans une optique de prévention, certains services d'aide à domicile se sont engagés dans la transition écologique et proposent aux personnes qu'ils accompagnent d'en devenir des acteurs. Il s'agit d'une façon de redonner une utilité sociale aux personnes en perte d'autonomie, qui se sentent souvent isolées. Les acteurs du portage de repas à domicile sont également fortement mobilisés pour transformer leur activité en une activité éco-responsable, en s'appuyant sur une alimentation issue de l'agriculture raisonnée et en circuits courts, une logistique du dernier kilomètre décarbonée et des emballages recyclables.

Par ailleurs, il faut souligner que le portage de repas est une prestation essentielle du maintien à domicile. 40 % des personnes âgées de plus de 70 ans hospitalisées le sont pour des causes directes ou indirectes liées à la dénutrition. L'alimentation a donc un rôle majeur dans les actions de prévention de la santé. Mais cette dimension est trop souvent ignorée, en particulier en sortie d'hospitalisation vers le domicile. Or, prévoir une solution pérenne pour bien manger diminue substantiellement les risques d'une ré-hospitalisation rapide. De plus, avoir de l'appétit reste un des rares plaisirs des personnes dépendantes.

¹⁰ Cf <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/virage-numerique-du-medico-social-le-programme-esms-numerique>



La solution proposée

Pour permettre aux personnes vulnérables d'agir sur les enjeux environnementaux, et ainsi réaffirmer leur droit de participer à la vie de la Cité, le Département dispose de multiples compétences qu'il peut mobiliser de façon transversale via les services d'aide et d'accompagnement à domicile :

- Actions de prévention des déchets,
- Lutte contre la précarité thermique,
- Audit habitat,
- Développement de l'économie circulaire pour les services d'aide à domicile.

Le Département devrait s'engager à valoriser dans le cadre de sa politique d'autonomie les impacts et pratiques environnementaux des services d'aide à domicile vertueux. Dans cette perspective, le soutien au déploiement des recycleries d'aides techniques est un exemple de bonnes pratiques, tout comme le développement du financement des audits « habitats », qui permettent de concilier l'approche écologique et l'adaptation du logement à l'autonomie.

Enfin, le Département devrait s'engager à accompagner les acteurs du portage de repas à domicile dans leur volonté d'améliorer leur impact écologique. La transformation de leur activité en une activité éco-responsable implique un réel soutien des pouvoirs publics, y compris financiers, pour faire en sorte que les coûts demeurent supportables pour les clients finaux.

